

XXX^e Championnat de France Eau libre Open

Lieu :	Brive (Corrèze)
Date de la compétition :	A définir
Lieu précis :	Lac du Causse
Période d'engagement :	A définir
Liste des engagés :	A définir
Réunion technique :	A définir

Préambule :

Moment très convivial avec une épreuve spécifique aux Maîtres, de 3000m en eau libre.

Environnement :

Lac / Mer-Océan / Plan d'eau / Rivière

Règlement FFN Eau Libre :

La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau libre est de 14°C.

De 14°C à 17,9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont obligatoires.

De 18°C à 19,9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont optionnelles.

A 20°C et plus : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont interdites.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère.

Modalités d'engagements :

Le CCM a souhaité confier les championnats de France eau libre des Maîtres, à l'organisateur des championnats de France eau libre « Elite ».

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J - 11 au J - 4

Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire.

La publication de la liste des engagés interviendra à J - 3.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif sera majoré de 60€.

Récompenses :

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.